

Pourquoi interdire une manifestation syndicale pacifique ?

Jamais de débordement dans notre département, pourtant pas d'autorisation préfectorale ... La CGT communique à ce sujet



Pourquoi interdire une manifestation syndicale pacifique ?

Brutalité de classe

Demain, 14 mai 2021, le premier ministre sera dans le Gers, sur les terres qui l'ont vu naître. Mais pas de retrouvailles avec le monde du travail : il refuse toute rencontre avec le syndicat majoritaire, la CGT. Et, pire, il interdit la manifestation pacifique déclarée par l'intersyndicale aux abords du Mouzon, sans raison valable. Dans notre département, aucune action syndicale n'a jamais connu de débordement violent. Alors, pourquoi sacrifier les principes de notre démocratie et la liberté d'expression ?

Parce que, pour les classes dirigeantes à quelques semaines des élections, la communication est plus importante que les lois de la République : pas question de laisser passer les images d'un premier ministre confronté aux victimes de sa politique libérale. Que pourrait-il répondre aux salarié(e)s de la culture en lutte depuis 60 jours au Dôme ? Que pourrait-il répondre aux soignantes et soignants qui constatent tous les jours le manque de moyens dédiés à la santé publique, loin de la propagande trompeuse du Ségur ? Aux salarié(e)s de l'aéronautique qui perdent leur emploi pendant que leurs patrons encaissent, sans contreparties, les aides publiques payées avec nos impôts ? Aux postières et postiers qui seront dans l'action mardi prochain ? Aux agents d'EDF qui voient leur entreprise, notre bien public, démantelée ? Aux usagers du train qui savent la ligne Auch/L'Isle Jourdain dans le viseur de nos classes dirigeantes ? etc...

Rien. Ou peut-être ce qu'il a répondu, indifférent, le 3 novembre dernier à des soignants dans un hôpital parisien : « Vous allez souffrir, je le sais »...

Pour faire jouer la carte de la proximité, le premier ministre donnera le nom de son grand-père à l'école de Vic-Fezensac. C'est l'occasion, pour la CGT du Gers, de rappeler une page d'histoire sociale départementale.

Début des années 80, l'entreprise Valer Flax, installée à Vic-Fezensac, est vendue à un groupe britannique qui décide de la fermer. Et de récupérer les machines et les brevets. Les travailleuses et travailleurs, avec la CGT et un tout petit bout de femme prénommée Gisèle, occupent alors l'usine pendant 1 an, pour sauver leur outil de production. Quand, au bout de plusieurs mois de lutte, soutenus par une large partie de la population, les ouvrières et ouvriers relancent les machines, la municipalité de l'époque fait couper l'eau et l'électricité ! Malgré plusieurs coups tordus de ce type, les grévistes sauvent l'outil industriel, et la centaine d'emplois vicois qui, 40 ans plus tard, font toujours vivre de nombreuses familles. Qui était le maire à l'époque ? Marc Castex. Cette camarade, qui nous a quitté en pleine période covid, se nommait Gisèle Bergès. Et elle a fait bien plus pour les vicoises et vicois que le grand-père d'un premier ministre ultra-libéral qui ne respecte pas d'avantage les lois de la République que l'intérêt de celles et ceux qui la composent. Si quelqu'un mérite que nos enfants retiennent son nom, c'est bien Gisèle. Pas Castex.

Auch, le 13 mai 2021